Tarifs 2025



Tarif fixé au 1^{er} juin 2023 – tarif applicable pour toute nouvelle location sur l'année 2025 – tarif révisable au 1^{er} janvier de chaque année

ACCUEIL hébergement en gestion libre

	bâtiment PRINCIPAL 80 lits			bâtiment ANNEXE 15 lits			bâtiment PRINCIPAL + bâtiment ANNEXE 95 lits	
	week-end complet mise à disposition dès le vendredi pour installation et préparatifshébergement jusqu'au dimanche soir (soit 2 nuits)	2 nuits en dehors du week- end	nuit supplémentaire (à partir de la troisième nuit)	1 nuit ou week-end du samedi au dimanche	2 nuits ou week-end du vendredi au dimanche	nuit supplémentaire (à partir de la troisième nuit)	week-end complet mise à disposition dès le vendredi pour installation, préparatifs hébergement jusqu'au dimanche soir (soit 2 nuits)	nuit supplémentaire
hébergement :	pour un groupe jusqu'à 80 personnes maximum , le forfait de base est de :			pour un groupe de 15 personnes maximum			pour un groupe de 95 personnes maxi en hébergement	
basse saison novembre, décembre janvier, février	1720 € 10.75 € / nuit / pers	1600 € 10.00 € / nuit / pers	730 € 9.10 € / pers	510 € 34€/nuit/pers	850 € 28.30 € / nuit / pers	200 € 13.30 € / nuit / pers	2600 € 13.70 € / nuit / pers	1050 € 11.00 € / nuit / pers
haute saison du 1er mars au 31 octobre	2000 € 12.50 / nuit / pers	1900 € 11.90 € / nuit / pers	850 € 10.60 € / pers	590 € 39.30 € / nuit / pers	850 € 28,30 € / nuit / pers	240 € 16 € / nuit / pers	2800 € 14.70 € / nuit / pers	1170 € 12.30 € /nuit / pers

Taxe de séjour :

Une taxe de séjour est collectée par la Communauté de communes Gérardmer - Hautes Vosges. Son montant est fixé (en 2024 – révisable chaque année) à **0.88 euros par nuit et par personne**. Le règlement du montant ainsi calculé est à ajouter aux frais de mise à disposition réglés à l'issue du séjour

Définition :

- mise à disposition des locaux en gestion libre,
- charges chauffage, gaz et électricité comprises dans le tarif,
- accueil du groupe par une personne de l'association, horaires à convenir
- chaque lit équipé : couverture, oreiller,
- se munir obligatoirement d'un drap-housse, d'une taie, d'un drap ou d'un sac de couchage,
- draps et taie pourront être mis à disposition (7 €/pers.),
- à la charge du groupe :

remise en état des locaux : nettoyage (balayage + lavage) des chambres, couloirs,

sanitaires, salle à manger, cuisine, plonge, rangement tables et chaises, vaisselle, évacuation poubelles

Conditions:

- contrat écrit de mise à disposition
- arrhes pour la réservation : 10 % du coût prévisionnel (non remboursable en cas de dédit)
- gratuité pour les enfants de moins de 3 ans
- tarif spécial à partir de 5 nuits
- virement du solde directement sur le compte de l'association à l'issue du séjour

Mise à disposition possible de la salle rez de chaussée du bâtiment annexe

(dans le cas de mise à disposition du seul bâtiment principal sur un week-end 2 nuits)

supplément de 200 euros,

Précision :

L'association organise des séjours d'enfants et des stages de formation d'animateurs sur une partie des vacances scolaires ;

le calendrier des mises à disposition des locaux est fonction de ces périodes réservées par l'association.

Sur l'année et en principe, il n'y a aucune location simultanée des deux bâtiments pour deux groupes

Cependant sur les week-ends, la priorité étant accordée à la location du bâtiment principal, un accord des deux groupes peut permettre une location des deux bâtiments.

Association DU BEAU 110 rue de la République -54140 JARVILLE Adhésion à l'association : 10 €uros inclus dans le tarif

www.lamaisondubeau-groupes.com/ www.lamaisondubeau.com/contact/séjours groupes@lamaisondubeau.com

2: 06.16.49.96.51